

DECLARATION DE LA FNEC-FP-FO

CSAD DU 24 JUIN

Mardi 10 juin, une assistante d'éducation du collège Françoise Dolto à Nogent (Haute-Marne) est décédée après avoir été poignardée lors d'une fouille de sacs effectuée par les gendarmes aux abords de l'établissement.

La FNEC-FP-FO déclare ses sincères condoléances et tout son soutien à la famille et aux proches de cette jeune collègue, ainsi qu'à l'ensemble des personnels et des élèves du collège. Elle partage l'effroi de l'ensemble des personnels et des familles face à cet évènement tragique.

Une fois de plus, un personnel d'éducation vient de trouver la mort en exerçant ses fonctions. Ce drame inacceptable ne peut que confirmer le constat maintes fois répété que la protection de l'École publique et de ses personnels nécessite autre chose que des discours ou des mesures opportunistes ignorant les besoins réels de la population.

Ainsi l'assassinat de notre collègue AED confirme que le « continuum « dissuasion, sanction » » que les ministres Borne et Retailleau appelaient à mettre en place le 26 mars dernier au moyen de « contrôles aléatoires aux abords des établissements scolaires par les forces de sécurité intérieure sous l'autorité des parquets et en relation étroite avec la communauté éducative », n'est pas la réponse appropriée aux conditions dégradées dans lesquelles sont placés nombre de personnels et d'élèves. Nous déposons l'avis suivant :

Le CSAD du 24 juin se prononce pour

- le respect des missions des AED ce qui implique que l'administration rappelle que les AED n'ont pas à participer à la fouille de sacs prévues par la circulaire du 26 mars de M. Retailleau « dissuasion sanction »,
- le recrutement massif d'AED à hauteur des besoins exprimés par les établissements,
- le recrutement de CPE, personnels médico-sociaux à hauteur des demandes faites par les personnels
- un vrai statut, un vrai salaire, et une réelle protection des AED face à la dégradation de leurs conditions de travail et leur exposition croissante aux risques psychologiques et physiques.

La Ministre Borne a écrit aux personnels pour les assurer de son « soutien le plus total ».

Soutien le plus total ?

Force est de constater que la Ministre a été beaucoup plus prompte à suspendre et sanctionner notre collègue de Sens qui avait organisé une minute de silence en hommage aux victimes du génocide de Gaza qu'à prendre des mesures pour recruter les personnels nécessaires dans une situation qui devient très grave pour les personnels et les élèves.

Force est en effet de constater qu'aujourd'hui l'École manque de tout !

Les écoles, les établissements manquent de personnels. La médecine scolaire est en voie d'extinction. Ainsi, nous nous joignons à la colère des assistants d'éducation qui préviennent depuis des mois « que face à la violence qui monte et aux moyens qui baissent, le pire finira par arriver ».

Nous soutenons tous les personnels qui ont été en action ou en grève la semaine dernière et ce jour pour obtenir les revendications. Plusieurs motions d'établissements vous sont remontées concernant les besoins en AED, satisfaction de toutes leurs revendications ! Nous exigeons : pas une seule suppression de poste d'AED et le respect de leurs missions !

Nous nous joignons à la colère des personnels et de leurs organisations syndicales qui ont manifesté lors de rassemblements devant leur établissement ou devant les préfectures pour exiger la levée de la sanction visant notre collègue, et l'arrêt immédiat des massacres à Gaza. Malgré la répression, malgré la propagande, les travailleurs et les jeunes du monde entier, manifestent inlassablement pour exiger l'arrêt du génocide, pour exiger un cessez-le-feu. Comme fédération de l'enseignement, nous sommes avec nos élèves, nos étudiants et nos collègues qui manifestent leur indignation face aux destructions et aux meurtres d'enfants dans la bande de Gaza. Rappelons que dans notre département, seule la FNEC-FP-FO avait dès le début dénoncé ce génocide !

Nous nous joignons également à la colère des personnels, parents, élus réunis dans le comité national de défense de l'école et des établissements qui sont venus, pour la 3^e fois, mercredi 11 juin, réclamer les postes, les classes, les moyens pour fonctionner ! La FNEC-FP-FO dénonce l'économie de guerre décidée par un gouvernement illégitime au détriment de l'École publique !

Honte à la Ministre qui encore une fois n'a pas reçu les membres de ce comité montés à Paris, le jour même où notre collègue AED était assassinée. Nous reviendrons !

Des écoles aux universités, les personnels ne veulent pas d'une surenchère de mesures répressives contre les élèves dont ils ont la charge, mais le respect de leurs statuts, l'annulation des suppressions de postes et la création de tous les postes nécessaires. A ce sujet, nous soumettons l'avis suivant :

Le CSAD demande à ce que tous les postes de tous les RASED comme celui de Saint Pierre des Corps soient pourvus.

La carte scolaire actuelle est un carnage ! De nombreuses écoles voient leurs effectifs exploser comme les maternelles Mermoz et La Fontaine, les écoles primaires Simone Veil et Chançay.

C'est entre autres l'abandon des PAS qu'a également revendiqué ce comité constatant que l'acte 2 de l'école inclusive fait chaque jour de plus en plus de ravages dans nos établissements scolaires laissant 24 000 élèves sans place en ESMS (1200 en Indre-et-Loire !). Non à la généralisation des PAS voulus par la ministre illégitime Borne qui veut encore

réduire les moyens en contournant les notifications MDPH ! On le sait, l'objectif des PAS est le même partout : faire sortir un maximum d'élèves du champ du handicap et donc baisser le nombre d'élèves notifiés par la MDPH. Un scandale ! C'est pourquoi nous déposons l'avis suivant : « Le CSA-D demande l'abandon des PAS et des DAR issus de l'acte 2 de l'école inclusive en Indre-et-Loire. »

Ils participent du démantèlement de l'enseignement spécialisé et des ESMS et ils subtilisent des moyens sur la carte scolaire par la création de coordonnateurs PAS ». De la même manière, ce sont 8,75 postes particuliers, hors face à face pédagogique, dont celui du poste ASIC, qui ont été créés pour appliquer les contre-réformes Macron. 8,75 postes d'enseignants en moins devant élèves alors que la crise du remplacement dans notre département est catastrophique.

C'est pourquoi nous soumettons à nouveau les avis présentés le 24 février dernier :

Le CSA D demande l'annulation de la suppression des 470 postes décidée par le gouvernement illégitime Macron/Bayrou via le 49.3, ainsi que les ouvertures de classes et l'annulation des fermetures de classes, revendiquées par les parents et les enseignants.

Le CSA D demande la fin des accompagnements prévus dans le cadre du PPCR qui culpabilise les personnels déjà éprouvés par toutes les contre-réformes Macron et ses prédécesseurs. Le CSA D se prononce contre la création de postes de CPC qui vise à déployer les accompagnements que la profession rejette massivement.

Nous nous élevons également avec force à nouveau contre la perte de 10% de salaire en arrêt maladie, mesure qui stigmatise particulièrement nos collègues fonctionnaires enceintes. Belle façon de lutter contre les discriminations femmes hommes ! Nous demandons l'annulation de cette mesure et l'abrogation du jour de carence. Nous avons le droit d'être malades sans être sanctionnés !

Face à un gouvernement Macron Bayrou illégitime qui préfère continuer à armer Israël tout en envisageant sérieusement d'engager la France dans un conflit contre l'Iran, face à un gouvernement qui prévoit un budget de guerre de 400 milliards d'euros tout en disant qu'il faut réduire le nombre de fonctionnaires afin de trouver 40 milliards d'euros d'économies, la FNEC-FP-FO continuera de porter la voix des collègues et de porter leurs revendications, dans l'ensemble des instances !